

11 fév 2005 -01:00

Fixation coupons Bons d'Etat du 4 mars 2005

Fixation coupons Bons d'Etat du 4 mars 2005

Fixation coupons Bons d'Etat du 4 mars 2005

L' Agence de la Dette communique :Les coupons des Bons d'Etat qui seront émis le 4 mars prochain sont fixés comme suit:· Bon d'Etat à 5 ans - 4 mars 2005-2010 - Code BE0000970971 : 2,80 %;· Bon d'Etat à 8 ans - 4 mars 2005-2013 - Code BE0000971011 : 3,25 %. Le bon d'Etat à 5 ans est remboursable au pair le 4 mars 2010. Le bon d'Etat à 8 ans est remboursable au pair le 4 mars 2013.Pour chacun des bons d'Etat, le prix d'émission sera fixé au plus tard le 22 février 2005.La période de souscription sera ouverte du 23 février au 3 mars 2005 inclus.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be